

affecté assez de ressources pour résoudre les nombreux problèmes qu'éprouvent les enfants.

Ce n'est pas que je veux simplement vous raconter des histoires tristes. À mon avis, nous avons le devoir et l'obligation, en tant que députés, de chercher à corriger cette situation.

• (1740)

On fait les premiers pas avec cette motion où on demande qu'une déclaration soit proclamée, que les enfants aient leur place, qu'ils aient un porte-parole, qu'ils soient protégés par l'entremise d'un commissaire à la protection des enfants et qu'un service téléphonique d'urgence soit créé. Au lieu de se contenter de belles paroles prononcées à la Chambre, il faut que ce débat produise des résultats tangibles.

Je voudrais maintenant passer à la dimension internationale de cette question. En tant que critique en matière de développement international et membre du sous-comité de la dette internationale du Comité des affaires extérieures, j'entends souvent parler de l'ajustement structurel et de ses répercussions sur les pays du tiers monde. La dette internationale pose un grave problème, mais les membres des conseils d'administration des banques ne semblent pas comprendre que les décisions qu'ils prennent touchent les plus défavorisés d'entre nous, en particulier les femmes et les enfants. Ce sont nos enfants qui devront porter sur leurs épaules encore frêles le fardeau toujours plus lourd de la dette.

Si nous adoptons la motion que propose ma collègue et qui vise à appuyer une déclaration des droits, le Canada pourrait servir d'exemple aux autres pays. Nous montrerions que nous sommes prêts à prendre les mesures qui s'imposent dans notre pays et que nous nous préoccupons de la condition des enfants dans le monde entier.

Nous devons également faire savoir que l'ajustement structurel ne touche pas seulement les pays en développement qui adoptent certaines mesures afin de pouvoir régler le problème de leur dette. Notre pays est maintenant aux prises avec une dette alarmante qui s'accumule depuis des années. Ce sont surtout ces mêmes personnes impuissantes sur le plan politique qui supportent le fardeau de la dette, car elles doivent faire face à la réduction des programmes sociaux et des soins de santé. Nous devons comprendre ce que signifie l'ajustement structurel. Ce sont deux jolis mots accolés qui ont des conséquences très néfastes pour les enfants tant au Canada qu'à l'étranger.

Nous attendons tous avec angoisse le budget de la semaine prochaine pour savoir où les compressions seront effectuées. Le ministre des Finances nous a annoncé des coupes d'envergure. Nous ne pouvons qu'espérer

Initiatives parlementaires

qu'on sabrera notamment les dépenses en matière de défense. Nous avons beaucoup entendu parler des dividendes de la paix et nous espérons que les sommes économisées au chapitre de la défense seront réaffectées aux programmes sociaux.

Il vaut mieux, monsieur le Président, qu'on ne fasse pas de compressions seulement dans les programmes sociaux. Nous semblons avoir acquis une conscience globale sur le plan écologique mais pas sur le plan social ou politique. Nous ne devons pas considérer ces secteurs comme distincts. Nous vivons tous ensemble sur cette planète et nous sommes interdépendants sur le plan non seulement écologique mais aussi social et politique. Ce qui se passe en Colombie, au Salvador et au Soudan se répercute sur nos vies. Nous parlons de la destabilisation politique, d'une montée de la militarisation face à celle-ci. Les statistiques concernant les ressources affectées au secteur militaire sont alarmantes.

Les pays développés dépensent en moyenne 5,4 p. 100 de leur produit intérieur brut à des fins militaires. Le Canada consacre seulement 0,43 p. 100 de son PIB à l'aide au développement étranger. Dans le tiers monde, trois gouvernements sur cinq affectent plus de fonds au secteur militaire qu'aux soins de santé. Ces statistiques sont alarmantes, quand on sait que l'argent dépensé en trois heures pour acheter des armes pourrait payer tout le budget annuel de 260 millions de dollars de l'Organisation mondiale de la santé. Nous parlons des choses auxquelles nous tenons dans notre société et notamment des enfants que nous considérons comme notre trésor, et pas seulement un trésor national mais international également. Je pense que ces statistiques apportent un démenti à cela.

Il nous faut revoir nos valeurs de fond en comble et réaffecter nos ressources si nous voulons vraiment remédier à la situation des enfants, et pas seulement au Canada comme cette déclaration des droits des enfants permettrait de le faire. Cette Déclaration des droits pour les enfants, ce commissaire à la protection des enfants et ce service téléphonique d'urgence constitueraient autant de preuves que le Canada se soucie de ses enfants, que nous tenons à nos enfants et que nos valeurs sociales en témoignent.

Je tiens donc, en conclusion, à exhorter les députés ministériels et ceux du Parti libéral à appuyer unanimement la motion.

Mme Louise Feltham (Wild Rose): Monsieur le Président, je veux parler de cette motion portant sur l'opportunité d'adopter une Déclaration complète des droits pour les enfants, qui permettrait d'uniformiser les lois dans tout le pays, et de créer une Commission pour la